

Vienne - Poitiers - Patrimoine

L'hypogée des Dunes très bientôt en version 3D

03/03/2017 05:41

réagir (0)

Recommander 1

Tweeter

G+1 0



◀ précédente | suivante ▶

Fabrice Peronno, gérant de la société Scan Factory, positionne l'appareil qui va effectuer les prises de vues à 360°.

On pourra admirer sur sa tablette l'intérieur de l'hypogée des Dunes. Jeudi, une société a effectué les prises de vues pour le compte du Conseil des musées.

Fermé depuis 1998 pour des nécessités de conservation, l'hypogée des Dunes (dans le quartier du Pont-Neuf) ne reçoit des visiteurs que très exceptionnellement (Journées du patrimoine, par exemple). La numérisation 3D va offrir l'opportunité à tout un chacun de le visiter depuis son smartphone ou sa tablette. « Ce qui ne remettra pas en question une éventuelle ouverture au public quand les études hygrométriques, de températures, de circulations d'air... auront été terminées », précise Céline Arqué, assistante aux collections antiques et médiévales des musées de Poitiers.

L'hypogée scanné en une journée

Sans attendre, le Conseil des musées va proposer, d'ici un mois, une version numérique de la chapelle funéraire gallo-romaine semi-enterrée, mise au jour en 1878 par le père Camille de la Croix et recouverte par un édifice d'inspiration antique au début du XX^e siècle.

S'il réalise déjà des prises de vue destinées à une utilisation en 3D, le Conseil des musées a souhaité faire appel à une société de Loire-Atlantique, Scan Factory, secondée par Digiscan3D pour réaliser les prises de vue plus complexes de l'hypogée. Fabrice Peronno, gérant de Scan Factory, a effectué hier des relevés grâce à un appareil qui aura scanné la totalité de l'intérieur de l'édifice en une seule journée. Sur un trépied, l'appareil prend des images à 360°. « Il relève un million de points à la seconde pour obtenir un nuage de points et, après plusieurs prises de vues, réaliser un panorama complet de l'intérieur de l'hypogée. »

Vincent Lacombe, directeur de la société Digiscan3D, également basée en Loire-Atlantique, complétera le travail pour livrer au Conseil des musées des images 3D que le grand public pourra ensuite admirer.

On pourra découvrir l'application 3D sur le site du Conseil des musées : alienor.org

en savoir plus

Aliénor.org, conseil des musées

> En 1994, les conservateurs de 16 musées de l'ex-Poitou-Charentes ont créé le Conseil des musées pour valoriser et gérer leurs collections autour du numérique. Avec le concours du ministère de la Culture et de l'Europe, ce conseil réunit aujourd'hui 41 musées labellisés Musées de France, indique Vincent Lagardère, responsable du personnel et des éditions au musée Sainte-Croix.

> Au travers de cette adhésion, la Ville de Poitiers souhaite valoriser le musée Sainte-Croix et ses collections sur internet et travailler avec d'autres musées autour de projets numériques innovants.

> On peut dès à présent, consulter en 3D sur sa tablette ou son smartphone plusieurs œuvres du musée Sainte-Croix.

Jean-Jacques Boissonneau

Suivez-nous sur Facebook

réagir (0)

Recommander 1

Tweeter